

## Paris 1 et Montpellier : lauréats du Prix Georges Vedel 2016

La finale de la 6e édition du concours Georges Vedel s'est tenue le 19 mai dernier au Conseil constitutionnel. Le prix de la meilleure plaidoirie de la question prioritaire de constitutionnalité a été attribué à l'équipe de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour les demandeurs et à l'équipe de l'université Montpellier pour les défendeurs.

Cette année ce concours a rassemblé 10 équipes d'universités différentes représentant 22 masters avec un total de 50 étudiants.

Créée il y a cinq ans par Lextenso Éditions à l'initiative de M. Dominique Rousseau, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec le parrainage du Conseil constitutionnel, le Concours Georges Vedel, récompense les deux meilleures plaidoiries, l'une en défense, l'autre en demande, sur une question prioritaire de constitutionnalité. Premier éditeur à publier un ouvrage sur la QPC, Lextenso éditions témoigne, une fois encore, avec ce prix de son dynamisme dans cette véritable révolution juridique.